

BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES

ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DIRECTION DE L'INFORMATION
LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr



Standard..... 01-40-58-75-00
Annonces..... 01-40-58-77-56
Accueil commercial 01-40-15-70-10
Télécopie..... 01-40-58-79-14

BODACC « A »

Annonce n° 242

35 – ILLE-ET-VILAINE

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE RENNES

Ventes et cessions

351 098 652 RCS Rennes.

CHAPLAIN.

Forme : Société par actions simplifiée.

Capital : 2185088.00 EUR.

Adresse : 28, R du Manoir de Servigné, 35000 Rennes.

Oppositions : Les créanciers des sociétés fusionnantes pourront former opposition à cette fusion dans les conditions et délais prévus par l'article L.236-14 du Code de Commerce..

Commentaires : AVIS DE PROJET DE FUSION CCMJ CHAPLAIN Forme juridique Société par actions simplifiée Au capital de 40000 EUR Siège social 42 rue du 124 RI Laval 53000 Laval N° RCS 501624621 RCS LAVAL, est société absorbée. CHAPLAIN Forme juridique Société par actions simplifiée Au capital de 2185088 EUR Siège social 28 R du Manoir de Servigné 35000 Rennes N° RCS 351098652 RCS RENNES, est société absorbante. 1 - Fusion par voie d'absorption, par la société CHAPLAIN de la société CCMJ CHAPLAIN 2 - Evaluation de l'actif et du passif de la société CCMJ CHAPLAIN, dont la transmission à la société CHAPLAIN est prévue : Actif : 2 926 922 euros Passif : 1 241 860 euros Actif net apporté : 1 685 062 euros 3 - Rapport d'échange des droits sociaux : Il sera attribué aux associés de la société CCMJ CHAPLAIN 100 actions nouvelles d'une valeur nominale de 16 euros chacune de la société CHAPLAIN, société absorbante, pour 3 actions d'une valeur nominale de 10 euros chacune de la société CCMJ CHAPLAIN 4 - Augmentation du capital de la société CHAPLAIN au titre de l'absorption de la société CCMJ CHAPLAIN de 2 133 328 Euros pour le porter à 4 318 416 Euros. 5 - Montant prévu du mali de fusion : (448 328) euros. 6 - Réduction de capital de la société CHAPLAIN non motivée par les pertes du fait de l'auto-détention de ses actions avec annulation de 136 568 actions de 16 euros chacune pour le réduire à 2 133 328 euros, ainsi réparti en 133 333 actions de 16 euros de valeur nominale 7 - Dépôt du projet de fusion : Le projet de fusion établi le 3 septembre 2018 a été déposé : - au Greffe du Tribunal de Commerce de RENNES, le 10 septembre 2018 au nom de la société CHAPLAIN, société absorbante - au Greffe du Tribunal de Commerce de LAVAL, le 6 septembre 2018, au nom de la société CCMJ CHAPLAIN, société absorbée.